



Les outils de pilotage RH

Contexte

- S'engager dans une démarche d'évaluation, dans une démarche de négociation d'un CPOM, dans une réflexion autour de la GPEC, de mutualisation ou de fusion, autant d'enjeux qui appellent pour les associations une nécessité de mettre en place des outils d'analyse et de suivi et d'aide à la décision.

Objectifs

- Se doter des outils de pilotage social indispensables à la fonction RH
- Optimiser la fonction RH en matière de pilotage social
- Maîtriser les méthodes et outils d'élaboration d'un tableau de bord social
- Faire évoluer ses tableaux de bord selon les besoins de l'association

Programme

- **Définir les objectifs du tableau de bord social**
 - Disposer de données chiffrées d'aide à la décision
 - Fiabiliser les informations sociales de l'entreprise :
 - . En interne
 - . En externe
 - Préparer les bilans annuels :
 - . Le bilan social
 - . Les rapports annuels obligatoires sur l'égalité professionnelle, les heures supplémentaires...
- **Rassembler les données fiables et nécessaires à la construction du tableau de bord social**
 - Les effectifs, les heures : travaillées, payées, les salaires :
 - Les procédures de contrôle des données
- **Élaborer le tableau de bord social**
 - Les différents chapitres d'un tableau de bord
 - Les grands indicateurs:
 - . Turn-over
 - . Absentéisme (global, effectif, payé)
 - . Accident du travail, maladie professionnelle ...
- **Suivre les indicateurs de gestion**
 - L'utilisation des données pour le pilotage et la prévision
 - La détection de l'origine des écarts en suivi de la masse salariale
- **Faire vivre le tableau de bord de la fonction RH correspondant aux besoins de l'association**
 - Politique associative, adaptation et évolution des organigrammes
 - Outils de suivi et CPOM

Date(s) :
15 mars 2019

Lieu :
URIOPSS - Marseille

Durée :
1 jour – 7 heures

Coût :
275 €

Public :
Directeurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines, responsables du personnel, salariés...

- Méthodes pédagogiques :**
- Exposé
 - Etude de cas
 - Documentation écrite remise aux participants

Intervenante :
Catherine AUDIAS
Consultant -Formateur en management des associations de l'action sociale, experte droit social et ressources humaines